

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission



**ATELIER REGIONAL DE PREPARATION DES ENQUETES-
CADRES DE LA PECHE ARTISANALE CONTINENTALE
DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA**

Ouagadougou, Hôtel AZALAI, du 19 au 23 Septembre 2011

Rapport de l'Atelier

I. INTRODUCTION

L'atelier régional de préparation des enquêtes-cadres de la pêche artisanale continentale dans les Etats membres de l'UEMOA, s'est tenu, du 19 au 23 Septembre 2011, à l'Hôtel Azalaï de Ouagadougou , au Burkina Faso.

Organisée par la Commission de l'UEMOA, cette rencontre avait pour objectif la préparation des enquêtes-cadres en pêche artisanale continentale dans les Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional de renforcement de la collecte de données statistiques de la pêche et de création d'une base de données régionale.

Ont pris part à cet atelier les représentants des Etats membres de l'UEMOA, le Directeur Général de l'Observatoire National des Pêches de la Guinée Conakry(ONP) en qualité de personne ressource et les consultants du consortium (IRD, Agrocampus Ouest, Océanic Développement).

La liste des participants est jointe en annexe.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Ibrahima DIEME, Commissaire chargé du Département du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

Dans son discours, Monsieur DIEME a tout d'abord remercié les participants pour avoir répondu à l'invitation de la Commission. Il a souligné que cette rencontre marque une phase décisive dans le processus de mise en place d'un dispositif sur les statistiques des pêches au sein de l'UEMOA.

Monsieur DIEME a ensuite rappelé l'importance du secteur de la pêche dans les économies nationales, ce qui a suscité l'adoption du Plan d'Aménagement Concerté des Pêches et d'Aquaculture de l'UEMOA.

Il a précisé que le présent atelier est une suite logique de celui de Cotonou et vise à définir une méthodologie harmonisée de réalisation des enquêtes-cadres en pêche artisanale continentale dans l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA.

Enfin, il a ouvert l'atelier tout en souhaitant aux participants un bon séjour à Ouagadougou et plein succès aux travaux de l'atelier.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1 Mise en place du bureau de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont mis en place, conformément aux procédures de l'UEMOA, le bureau de l'atelier dont la composition se présente comme suit :

- Monsieur Iça BARRI (Guinée- Bissau) : Président,
- Monsieur Alhousseyni SARRO (Mali) : Premier rapporteur,
- Monsieur Kimba OUSSEINI (Niger) : Deuxième rapporteur.

3.2 Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Les projets d'ordre du jour et de programme de travail de la réunion ont été examinés, amendés et adoptés.

3.3 Présentation des différentes sessions

Les travaux se sont poursuivis avec la présentation des différentes sessions par les consultants du consortium.

Au cours des trois premiers jours, après avoir rappelé l'ensemble des indicateurs devant être renseignés dans le cadre du programme régional, l'architecture générale et les grandes options envisagées pour conduire les enquêtes-cadres ont été présentées. Les questionnaires des modules d'enquête (village, ménage, focus-groupe catégorie socio professionnel-CSP) et les supports méthodologiques de l'enquête ont été exposées. La stratégie générale de déploiement des enquêtes-cadres dans chaque Etat membre a été établie en prenant en compte aussi bien les aspects logistiques que financiers (en s'appuyant notamment sur les fiches d'évaluation fournies préalablement par chaque Etat membre). Enfin, le protocole général de l'enquête, le guide méthodologique et les lignes directrices pour la création dans chaque Etat membre d'une base de données ont été présentés.

Session 1: Approche méthodologique

La présentation de l'approche méthodologique a porté sur les principaux points à traiter pendant les cinq jours de l'atelier. Il s'agit de :

- la présentation des objectifs de l'enquête-cadre et le rappel des indicateurs ;
- l'architecture de l'enquête-cadre sur la pêche artisanale continentale ;
- la finalisation des questionnaires des enquêtes cadres ;

- la validation des modes de déploiement des enquêtes-cadres de la pêche artisanale continentale par Etat membre ;
- la validation du calendrier de déroulement des enquêtes-cadres 2011 ;
- la finalisation du manuel d'enquête-cadre ;
- l'établissement des fiches financières pour la réalisation des enquêtes-cadres par Etat membre.

Session 2 : Liste des indicateurs et variables

A l'atelier régional tenu à Cotonou du 20 au 24 juin 2011, une liste de 52 d'indicateurs correspondant aux objectifs du programme de l'UEMOA a été retenue. Chaque indicateur avait pu être mis en relation avec un ou plusieurs types de questionnaires d'enquête nécessaires pour le renseigner. Néanmoins, un certain nombre d'entre eux (4) sont des indicateurs construits, non directement calculables via l'enquêtes-cadre. D'autres indicateurs ne peuvent être renseignés qu'à partir d'un autre dispositif de collecte (système de suivi au débarquement, registre des douanes...).

Dans ce cadre, une liste de 37 indicateurs regroupés par thèmes est ainsi retenue pour être directement renseignés par l'enquête-cadre de pêche artisanale continentale. A chaque indicateur est associé une ou plusieurs variables qui peuvent être renseignées à travers les fiches d'enquête.

Les 37 indicateurs retenus sont classés suivant les cinq (05) rubriques, ci-après :

- exploitations et capacité de pêche,
- commodités / services,
- économie de la filière pêche,
- social,
- gouvernance.

A l'issue des débats, l'atelier a adopté la liste des indicateurs sous réserve de la prise en compte des observations et amendements.

Session 3 : Architecture de l'enquête-cadre et des options envisagées

En se basant sur les structures des enquêtes cadres précédemment menées par les Etats membres, une architecture générique commune organisée autour de six types de questionnaires avait été établie à l'issue du Groupe de Travail (GT1), tenu à Cotonou, en juin 2011.

Tenant compte de cet acquis, et à partir des travaux réalisés dans certains Etats, une architecture opérationnelle est proposée pour l'enquête cadre de la pêche artisanale continentale. Cette architecture d'enquête-cadre proposée s'articule autour de 4 modules d'enquête à savoir : (i) enquête focus groupe, (ii) enquête ménage, (iii) enquête unité de pêche, et (iv) enquête villages pêcheurs. Un schéma générique de l'articulation de ces modules a été présenté.

A l'issue des débats et des explications fournies par le consortium, les modules village et ménage ont été retenus pour la réalisation des enquêtes-cadres de la pêche artisanale continentale dans les Etats membres de l'UEMOA, en 2011.

Session 4 : Protocole général d'enquête et guide méthodologique à l'usage des enquêteurs et superviseurs

Le protocole général de l'enquête vise à préciser les étapes de mise en œuvre de l'enquête-cadre depuis l'élaboration des fiches d'enquête jusqu'au traitement et l'analyse des données. Il a été exposé aux participants les principales étapes, ainsi que le besoin de quantifier la durée et les moyens nécessaires à mettre à disposition des enquêteurs.

Un guide méthodologique (manuel de l'enquêteur) a été présenté aux participants. Il a pour objectif d'encadrer l'exécution de l'opération de collecte par les enquêteurs sur le terrain. Il délivre un certain nombre de concepts et notions essentielles concourant au bon déroulement de l'enquête. Pour chaque questionnaire présenté, il a été précisé :

- les objectifs du questionnaire ;
- la ou les personne (s) ciblé (es) par ce questionnaire ;
- la démarche et l'attitude à adopter ;
- les réponses attendues, concernant le mode de saisie ou le contenu de la réponse ;
- les codes ou nomenclatures à utiliser.

A l'issue des débats et des explications, le protocole d'enquête et le guide méthodologique à appliquer dans les enquêtes cadres des Etats membres ont été adoptés.

Session 5 : Nomenclatures des variables

Cette session avait pour objectif de définir un langage commun aux Etats membres et de faciliter le remplissage des questionnaires lors des enquêtes-cadres.

Pour ce faire, un tableau de codes et nomenclatures à utiliser par l'ensemble des Etats membres, a été présenté, amendé et adopté par l'atelier.

Session 6 : Stratégie générale de déploiement de l'enquête-cadre (planification des opérations, organisation) et le budget par Etat membre

Afin d'adopter une stratégie commune de déploiement des enquêtes-cadres, le Directeur de l'Observatoire National des Statistiques des pêches de la Guinée Conakry a exposé son expérience dans ce domaine. Il a fait ressortir les principaux éléments de la stratégie de déploiement d'une enquête-cadre, notamment la définition du nombre de zones et villages/campements enquêtés, la durée de la collecte des données sur le terrain, la taille des équipes, le nombre d'enquêteurs, superviseurs et leur répartition sur les différentes zones en fonction de leur superficie.

Sur cette base, chaque Etat membre a proposé sa stratégie ainsi qu'un budget estimatif pour la réalisation de l'enquête-cadre.

C'est ainsi qu'il a été convenu d'un budget prévisionnel, **de deux cents millions (200.000.000) Francs CFA** en prenant en compte les spécificités de chaque Etat membre, la proposition de répartition, ci-après a été adoptée.

Proposition de répartition des coûts des enquêtes-cadres :

N°	ETAT MEMBRE	Montant initial (FCFA)	Montant final (F CFA)
1	Bénin	25 754 000	25.000.000 F
2	Burkina Faso	36 013 000	28.000.000 F
3	Côte d'Ivoire	75 105 000	25.000.000 F
4	Guinée- Bissau	14 391 000	19.000.000 F
5	Mali	45 512 000	31.000.000 F
6	Niger	25 335 000	28.000.000 F
7	Sénégal	19 910 000	22.000.000 F
8	Togo	29 570 000	22.000.000 F
Total		247 305 000	200.000.000 F

Session 7 : Manuel d'enquête

Un projet de guide méthodologique (manuel de l'enquêteur) a été présenté. L'objectif de ce guide est d'encadrer l'exécution de l'opération de collecte des données par les enquêteurs sur le terrain. Il délivre un certain nombre de concepts et de notions essentielles concourant au bon déroulement de l'enquête.

Le manuel de remplissage des fiches de pré-enquête, d'enquêtes site d'habitation et ménage a été examiné, amendé et adopté.

Session 8 : Modalités de mise à disposition des fonds pour la réalisation des enquêtes

La Commission a informé les participants que les modalités de mise à disposition des fonds pour la réalisation des enquêtes seront définies et communiquées aux Etats membres.

Les détails de toutes les sessions de présentation, le protocole général d'enquête et guide méthodologique ainsi que la feuille de route pour la réalisation des activités 2011 (enquêtes - cadres), sont joints en annexe.

IV. RESULTATS DE L'ATELIER

A l'issue des travaux :

- une liste d'indicateurs a été adoptée par l'atelier comme étant les indicateurs à renseigner par les enquêtes-cadres de pêche artisanale continentale des Etats membres de l'UEMOA ;
- l'approche site d'habitation/ménage a été retenue pour la réalisation des enquêtes-cadres de la Pêche artisanale continentale dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- les questionnaires relatifs à la pré-enquête et aux enquêtes village/ménage ont été adoptés ;
- les nomenclatures des variables de l'enquête-cadre ont été adoptées ;
- les stratégies de déploiement des enquêtes-cadres de la Pêche artisanale continentale dans les Etats membres ainsi que les budgets ont été validés ;
- le manuel d'enquête a été finalisé et validé par l'atelier ;
- une feuille de route des activités concourant à la réalisation de l'enquête-cadre a été adoptée.

Par ailleurs, la Commission a porté à la connaissance des participants que la session de formation des informaticiens/statisticiens des pêches des Etats membres de l'UEMOA prévu à Agro campus Ouest RENNES, du 10 au 14 octobre 2011 est maintenue et que la réunion du Groupe de Travail (GT4) sur la présentation et l'examen des résultats des enquêtes cadres est prévu en juin 2012.

V. RECOMMANDATIONS

A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été formulées, à l'endroit :

➤ de la Commission

- informer les gouvernements des Etats membres des modalités de mise à disposition des subventions pour le déroulement des enquêtes-cadres de la pêche artisanale continentale ;
- mettre à la disposition des Etats membres les fonds nécessaires pour l'exécution des enquêtes-cadres au plus tard, le 20 octobre 2011.

➤ des Etats membres

- réaliser des tests questionnaires sites d'habitation et ménages, afin de pouvoir corriger d'éventuelles insuffisances avant le démarrage des enquêtes cadres prévu, le 15 novembre 2011 ;
- prendre les dispositions nécessaires au démarrage effectif de l'enquête-cadre de la pêche artisanale continentale à la date prévue ;
- respecter la feuille de route et l'exécution des budgets affectés à chaque rubrique de dépense et fournir les pièces justificatives conformément aux règles comptables de l'UEMOA.

➤ du Consortium

- procéder au transfert de compétence nécessaire à la Direction du Système d'Information (DSI) de la Commission de l'UEMOA pour lui permettre d'assurer le suivi et l'évolution du système d'information.
- à cet effet, un serveur sera mis à disposition pour abriter le site web et les bases de données.

VI. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par Madame Maria Luisa FERREIRA, Directeur des Ressources Animales et Halieutiques.

Elle a été marquée par trois interventions :

Le premier à prendre la parole, Monsieur Luc GNITASSOUN, Directeur Adjoint des pêches du Bénin a, au nom des participants témoigné sa gratitude à la Direction des Ressources Animales et Halieutiques de la Commission de l'UEMOA pour la parfaite organisation de la rencontre et au Consortium pour la qualité du travail.

A son tour, le Directeur des pêches du Burkina Faso, Monsieur Henri ZERBO, après avoir également remercié la Commission et le Consortium, a promis que les Etats membres mettront tout en œuvre pour respecter la feuille de route avant de souhaiter la mise à disposition des fonds par la Commission dans les meilleurs délais.

Madame Maria Luisa FERREIRA, Directeur des Ressources Animales et Halieutiques, a précisé l'importance de l'atelier de formation qui vient de s'achever. Elle s'est félicitée du chemin parcouru depuis Cotonou et des résultats obtenus avant de demander aux Etats membres de faire parvenir les formulaires validés au plus tard, le 31 décembre 2011.

Avant de déclarer clos les travaux de l'atelier, Madame le Directeur des Ressources Animales et Halieutiques, a souligné que les recommandations adressées à la Commission feront l'objet d'un traitement diligent afin de permettre la réalisation des enquêtes-cadres conformément à la feuille de route.

Fait à Ouagadougou, le 23 septembre 2011

L'Atelier

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

**ATELIER REGIONAL
DE PREPARATION DES ENQUETES-CADRES DE LA PECHE ARTISANALE
CONTINENTALE DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA
OUAGADOUGOU, DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2011**

LISTE DES PARTICIPANTS

ETATS MEMBRES	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES
BENIN	M. Herman GANGBAZO	Chef division statistiques (DP)	Tel : +(229) 97 88 29 35 kasseau@yahoo.fr
	M. Sébastien AHOUANDJOGBE	Spécialiste en statistiques et Base de données des pêches	Tel : +(229) 97 57 33 64 sahouandjogbe@yahoo.fr
	M. GNITASSOUN Denagnon Luc	Directeur Adjoint des Pêches	denagnonlg@yahoo.fr Tel : +229 98 21 96 86
BURKINA FASO	M. Henri ZERBO	Directeur de la pêche	henri_zerbo@hotmail.com Tel +226 70 12 63 48
	M. Amos KIENOU	Ingénieur statisticien Economiste Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)	Kienou.amos@yahoo.fr Tel :+226 70 69 11 01
	M ^{me} Zelhata SOUBEIGA	Chef de Service Suivi Evaluation à la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH)	direction.peches@agriculture.gov.bf souvivien@yahoo.fr Tel : +226 76 03 28 80/70 67 33 03
COTE D'IVOIRE	M. Helguilè SHEP	Directeur des Productions Halieutiques	Tel : +(225) 21 35 04 09 Cel : +(225) 07 61 92 21/03 81 92 66 e-mail : shelguile@yahoo.fr

COTE D'IVOIRE	M ^{me} Founignué TRAORE DJIRE	Chef de Service Pêche artisanale maritime et lagunaire	Tel : +(225) 21 35 63 15 Cel : + (225) 07 13 12 43 e-mail : tfonie@yahoo.fr
	M. Kouadio Sylvain KONAN	Statisticien /DPH	Tel : +(225) 21 35 61 69 Cel : +(225) 06 71 77 78 / +(225) 60 08 67 72 e-mail : sylvainkonan2008@yahoo.fr
	M. Iça BARRI	Directeur des services statistiques, information et publication	barry.baary@hotmail.com Tel : +(245) 598 94 26
GUINEE- BISSAU	M. Joao CABRAL	Statisticien/Base de données des pêches	joacabral68@hotmail.com
	M. Edgar FERREIRA CORREIA	Statisticien/informatici en	edgarcorreia@hotmail.com Tel :+(245) 614 21 71
	M. Soumaïla DIARRA	Chef de la Division Aménagement des Pêcheries et aquaculture	soumaila_diarra22@yahoo.fr Tel : +223 66 72 10 33
MALI	M. Boureïma TRAORE	Directeur régional de la Pêche de Bamako	boureimatraore@gmail.com Tel : +223 66 76 22 89
	M. Alhousseiny SARRO	Bureau statistiques de suivi/évaluation Suivi, Evaluation	alhousseinysarro@yahoo.fr Tel : +223 76 01 53 64
	M. Ali HAROUNA	Directeur de la pêche et de l'aquaculture Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement	aharouna2001@yahoo.fr Tel : +227 20 73 28 21 Mobil +227 96 96 45 84
NIGER	M. Nourou Elhadji HASSAN	Directeur de la Statistiques/MHE	elhaji_nour@yahoo.fr Tel :+(227) 73 40 69/97 28 41 14 Tel : +227 90 15 33 90
	M. Kimba OUSSEINI	Ingénieure Halieute	Kimba.adamou@yahoo.fr Tel : +227 96 96 15 31
SENEGAL	M. Khalil Rakhmana NDIAYE	Coordonateur cellule d'Etudes et de Planification	Tel : +(221) 33 823 80 37 / 77 655 58 97 khalilmamy@yahoo.fr

SENEGAL	M. Sidiya DIOUF	Chef de la Division Pêche Artisanale à la Direction des Pêches Maritimes	Tel : +(221) 33 823 01 37/77 565 87 17 dioufsidia@yahoo.fr
	M. Seydou SECK	Chef du Bureau Statistiques Pêches continentale	Tel : +(221) 33 846 58 96/77 572 21 61 msseck@hotmail.com
TOGO	M ^{me} BOKOBOSSO Kissem épouse PIAKE	Ingénieur Adjoint d'élevage Assistante du Chef de la Section Ressources Halieutiques	Tel : +(228) 90 12 87 59 bkissem@yahoo.fr
	M. Kossi AHOEDO	Biologiste Chef section Ressources Halieutiques	Tel : +(228) 906 95 10 kahoedo@yahoo.fr
	M. P'Ham BEIGUE ALFA	Biologiste	ibn_fabrice@yahoo.fr Tel : +228 905 22 98
Direction général de l'Observatoire National des Pêches (ONP)	M. Mamadou Moussa DIALLO	Chercheur Socio économiste Directeur Général	timdiallo@yahoo.fr mamadoumoussadiallo@hotmail.fr 814, Rue MA 500, Corniche Sud Madina, Boussoura Port. B.P. 3738 et 3739, Conakry, GUINÉE Tél. (224) 60 34 21 44/62 34 21 44
CONSULTANTS	M. Pierre CHAVANCE	Directeur de Recherche	CRHIRD Av Jean Monnet 34200 Sète Tel : +33 (0) 4 99 57 32 pierre.chavance@ird.fr
	M ^{lle} Carole ESCARAVAGE	Chargée de projet	Oceanic Développement 4 rue de Penzane ZI du Moros 29900 Concarneau Tel +33 (0)2 98 50 89 99 Fax +33 (0)2 98 50 1 : c.escaravage@oceanic-dev.com
	M. Jérôme GUITTON		Agrocampus de Rennes 65 rue de Saint Briec, 35042 Rennes Cedex Tel : +33 (0)2 23 58 48 58 jerome.quitton@agrocampus-ouest.fr

CONSULTANT	M. Pierre MORAND	Chargé de recherche IRD, Biostatisticien	Centre IRD d'Ile de France 32 avenue Henri Varagnat 93143 Bondy cedex Tel. : 01 48 02 59 92 Cell. : 06 30 43 92 93 pierre.morand@ird.fr
UEMOA	M ^{me} Maria Luisa FERREIRA	Directrice des Ressources Animales et Halieutiques	mlferreira@uemoa.int Tel : +226 50 32 8810
	Dr. Kouadjo Théodore DOMAGNI	Cadre junior	Tel : +226 50 32 88 72 ktdomagni@uemoa.int
	M. Moussa KABORE	Expert statisticien	mokabore@uemoa.int Tel : +226 50 32 88 55
	M. Christian G DANSOU	Informaticien	cdansou@uemoa.int Tel : +226 50 32 88 87
	M ^{me} Denise KIEMNOGO	Assistante de Direction	Tel : +226 50 32 88 72 kydenise@uemoa.int